

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 7 décembre 2022.

**Étaient présents :** Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULLIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

### Procurations :

Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Mme Chantal ZENFT à Paul LATSCHA

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

### 2022-75 Échange de terrains avec soulte

La parcelle numéro 137, section 29, d'une surface de 1 313 m<sup>2</sup>, est située au voisinage Sud-Ouest du terrain d'emprise du bâtiment ayant abrité l'enseigne Idées Halles, désormais propriété communale.

Ce terrain est partiellement classé en zone Ug, visant essentiellement le développement du commerce et de l'artisanat. Il présente donc un réel intérêt pour la collectivité, comme offrant un développement potentiel de cette zone et des projets qui pourraient s'y développer.

Après négociations avec les propriétaires, il est proposé au conseil municipal de décider d'un échange de parcelles avec versement de soulte : deux parcelles communales, les parcelles 10 et 11 situées en section 9, d'une surface respective de 1 611 m<sup>2</sup> et 908 m<sup>2</sup>), seraient échangées contre cette parcelle avec versement d'une soulte de 67 670 €.

La valeur des parcelles communales échangées a été évaluée à 2 500 € par le service des Domaines.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de cet échange et autorise le maire à effectuer toute démarche et signer tout acte à cette fin.*

Fait à Héisingue, le 13 décembre 2022

Le maire,

Gaston LATSCHA

